

COMMUNE de LA-BROSSE-MONTCEAUX (Seine-et-Marne)  
SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 28 janvier 2021 à 19 heures

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

(affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)  
*Annule et remplace le précédent – erreur matérielle*

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain DEMELUN, Maire,

**Étaient présents** : M. DEMELUN Alain, Maire – M. PATY Claude – M. ROUX Patrice – Mme DUFFAULT Annie, Adjointe au Maire – Mme MARCHAL Nathalie – M. DUSSAUD Dominique – Mme PORREAUX-MAQUART Séverine – M. LEGOUGE Pierre – Mme DENIS Rose-Marie – Mme POMA Olga – M. CAYE Frédéric – M. JOUSSE Frédéric – Mme MEBTOUL Naouël, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents** : M. BOURGEOIS Grégory (excusé avec pouvoir donné à M. DEMELUN Alain) - Mme FLORENCE Marie-Thérèse (excusée avec pouvoir donné à M. DEMELUN Alain)

M. DUSSAUD Dominique a été élu secrétaire

=====

La délibération n°06-2021 a été rajoutée à l'ordre du jour après accord unanime du Conseil Municipal

DÉLIBÉRATIONS

Le CONSEIL MUNICIPAL:

I – **APPROUVE** à l'unanimité la convention unique pour l'année 2021 relative aux missions optionnelles du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Seine-et-Marne.

II – **APPROUVE** à l'unanimité la Mutualisation des Lignes Directrices de Gestion avec la CCPM dans le cadre de la convention cadre pour la réalisation de prestations de services en matière de ressources humaines entre la Communauté de Communes du Pays de Montereau (CCPM) et la commune de La Brosse-Montceaux.

III – **VOTE** à l'unanimité le montant de la redevance pour occupation du domaine public routier et non routier par les réseaux et ouvrages communications électroniques.

IV – **MODIFIE** à l'unanimité la délibération n°55-2020 du 26 novembre 2020 – Avance sur investissement – Budget 2021 – Ajustement des montants

V – **VOTE** à l'unanimité la révision des tarifs de location du Foyer Polyvalent de Loisirs

VI – **VOTE par 6 voix pour, 9 voix contre**, la modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes de Saint-Pierre-lès-Nemours, Montereau-Fault-Yonne et Fontenay-Trésigny

QUESTIONS DIVERSES

Le CONSEIL MUNICIPAL :

I **PREND ACTE** de la candidature de M. CAYE Frédéric, conseiller municipal, en tant que régisseur mandataire à la régie de recettes

INFORMATIONS

Le CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE :

- I Des modifications de l'article II des statuts du Sirmotom
- II. Des modifications du règlement intérieur fixant les conditions d'accès aux déchetteries du Sirmotom
- III. De l'enquête publique concernant la future caserne des pompiers de Montereau

La séance a été levée à 20 h 00

Fait à La Brosse-Montceaux le 29 janvier 2021

Le Maire,  
**A. DEMELUN**

